

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 16 janvier 2014

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité

A partir du 17 Janvier 2014 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, DANONE a confié à ROTHSCHILD & CIE BANQUE la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvé par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 120 000 actions de la société DANONE.

A propos de Danone

Danone est une entreprise mondiale présente sur les 5 continents. Le groupe bénéficie de positions de leader de l'alimentation santé autour de quatre métiers : les Produits Laitiers Frais, les Eaux, la Nutrition Infantile et la Nutrition Médicale. Sa mission est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre.

Danone compte plus de 190 sites de production et environ 102 000 collaborateurs. En 2012, l'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards d'euros, dont plus de la moitié est réalisée dans les pays émergents.

Coté sur Euronext Paris, Danone est également classé dans les principaux indices de responsabilité sociale: Dow Jones Sustainability Index, ASPI Eurozone et Ethibel Sustainability index.